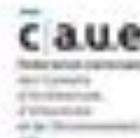




Paysage et biodiversité : les incontournables de l'urbanisme durable

FORMATION

19 & 20 février 2018
GUADELOUPE





CONTEXTE ET ENJEUX

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages est venue compléter les outils existants pour la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans les projets de territoires. En particulier, cette loi apporte de nouveaux éléments pour agir au profit de la **trame verte et bleue** (TVB).

La mise en place de la TVB sur un territoire permet de concilier les enjeux locaux de développement et de qualité de vie, **avec la préservation de la biodiversité et des paysages**.

Elle contribue ainsi à limiter l'étalement urbain, la dégradation du paysage, la perte de biodiversité ou la fragilité des habitats, y compris pour l'Homme.

Si la préservation et la restauration de biodiversité s'inscrit déjà dans des stratégies européennes et nationales, elle doit aussi trouver une déclinaison opérationnelle non seulement à l'échelle régionale de l'archipel de Guadeloupe mais aussi au niveau des collectivités de proximité et de leurs groupements, en charge de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace.

En Guadeloupe, la collectivité régionale et l'Etat initient l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique (**SRCE**) et du schéma régional pour le patrimoine naturel et la biodiversité (**SRPNB**), en favorisant une large concertation des acteurs.

Là où ces schémas fixeront les enjeux régionaux, les **documents d'urbanisme** communaux ou intercommunaux devront s'attacher à concrétiser la mise en œuvre de la TVB au plus près du terrain. Par endroit, des Atlas de la Biodiversité Communale (**ABC**) sont également en cours d'élaboration.

Dans ce contexte, cette formation vient accompagner la **montée en compétences des professionnels territoriaux** en prise avec ces outils. Elle contribue à favoriser une bonne articulation entre les différentes compétences et échelons administratifs pour atteindre la cohérence écologique générale recherchée pour l'archipel de Guadeloupe.

OBJECTIFS

- Saisir le sens des évolutions réglementaires, juridiques et territoriales induites par les lois relatives à la biodiversité, la nature et les paysages.
- Comprendre les concepts relatifs aux réseaux et continuités écologiques.
- Connaître les méthodes et outils relatifs à la prise en compte de la biodiversité, de la nature et des paysages dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES ACQUISES

- Initiation au paysage et à la biodiversité de la Guadeloupe.
- Être capable de traduire les enjeux écologiques liés aux paysages et à la biodiversité dans les pratiques professionnelles relatives à la planification et l'aménagement en Guadeloupe.

PUBLIC CONCERNE

- Cadres, ingénieurs et techniciens en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, du paysage, de l'environnement, du patrimoine naturel, du développement durable (document de planification, projets d'aménagement ou de restauration de sites en zone urbaine, en milieu humide, naturel ou littoral, etc.).
- Collectivités territoriales, services de l'État, bureaux d'études...



METHODE PEDAGOGIQUE

La méthode pédagogique est ancrée dans la connaissance du contexte et de la réalité territoriale. Elle s'enrichit de l'expertise du réseau des CAUE et de séance de mise en situation pratique. Les visites de terrain basées sur une approche paysagère, contribuent aux partages des bonnes pratiques professionnelles et aux retours d'expériences.

FORMATEURS

- **Florence FOMBONNE ROUVIER** est urbaniste et directrice du CAUE de la Savoie. Elle participe à l'animation d'un réseau de partenaires impliqués dans les travaux relatifs à la mise en cohérence des SRCE des régions Auvergne et Rhône-Alpes. Elle anime la capitalisation des outils et des pratiques sur la Trame Verte et Bleue périurbaine et urbaine, démarche destinée à accompagner les territoires s'engageant dans une mise en œuvre de la TVB et sa traduction réglementaire.
- **Félix LUREL** est spécialiste de la biodiversité antillaise et de l'écologie insulaire. Il a une expérience confirmée sur des missions naturalistes dans les îles de la Caraïbe. Il a réalisé de nombreux rapports pour des études scientifiques dans différents milieux et étages de la Trame Verte et Bleue ; notamment pour l'élaboration de documents d'urbanisme, pour la gestion d'espaces et la restauration de continuités écologiques.

CO-ORGANISATEURS - PARTENAIRES

CNFPT - Région - DEAL - Département - Parc National de Guadeloupe

DATES ET LIEUX

- Lundi 19 février 2018, 8h00 – 17h00 / CNFPT - Convenance, Baie-Mahault
- Mardi 20 février 2018, 8h00 – 17h30 / In situ

MODALITES PRATIQUES

Inscription préalable auprès du CNFPT Guadeloupe.

Jour 1 : atelier en salle, déjeuner convivial.

Jour 2 : visite sur le terrain en bus et à pied - prévoir une tenue et chaussures adaptées, déjeuner-nature.



PROGRAMME PREVISIONNEL

Lundi 19 février 2018 au CNFPT, Convenance - Baie-Mahault

8h00 : Accueil

8h30 : Rappels des concepts écologiques et des politiques nationales

- Comprendre les notions, enjeux et services relatifs à la biodiversité, au paysage et aux continuités écologiques.
- Saisir le contexte législatif et réglementaire.
- Comprendre le principe de la compensation écologique : pourquoi ? comment ? à quel prix ?

10h00 : Biodiversité et continuités écologiques dans le Plan Local d'Urbanisme

- Formaliser la Trame Verte et Bleue dans les pièces du PLU.
- Savoir cartographier et identifier la TVB à différentes échelles.
- Mettre en œuvre des outils en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité et du paysage.

12h00 : Déjeuner

13h30 : Intégrer la TVB dans les documents d'urbanisme

- Que faut-il inclure dans le cahier des charges des PLU sur la TVB ?
- Intégrer la TVB dans un EIE, PADD, règlement PLU et les OAP : rédactions des objectifs, prescriptions...

15h45 : Table ronde : les outils de la politique locale en matière de Trame Verte et Bleue

- Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et le Schéma Régional du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité (SRPNB) : un cadre concerté.
- L'Atlas de Biodiversité Communal (ABC) : pour une intelligence écologique de ma commune.
- Panorama sur les jeux d'acteurs.

16h30 : Synthèse

17h00 : fin des travaux

Mardi 20 février 2018 - rendez-vous au CNFPT Baie-Mahault

8h00 : Accueil – Départ en bus

8h15 : Croiser les regards... en roulant

Retour d'expériences d'ici et d'ailleurs.

9h00 : Atelier territorial « Paysage et Biodiv' »

Visite de terrain « Lire le paysage, décrypter et identifier les continuités et ruptures écologiques ».

- Arrêt 1 : Morne-à-Louis à Pointe-Noire (Route de la traversée)
- Arrêt 2 : Laurichesse à Vieux Habitants

12h00 : Déjeuner

14h00 : Atelier opérationnel

Savoir lire, traduire et mettre en œuvre les enjeux locaux liés aux paysages et à la biodiversité dans un projet d'aménagement et dans un document de planification.

16h00 : Bilan et perspectives

17h30 : fin des travaux



CONTACT ET INFORMATION

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe

Jack SAINCILY, Directeur

Centre Commercial Le Pérou - Bâtiment B n° 46 - Petit-Pérou - BP 136 - 97181 Abymes Cedex

Tél : 0590 81 83 85 – Port. : 0690.62.73.29 - Fax : 0590 81 74 76 - Mail : contact@caue971.org

Information :

- CNFPT -Pamela VALCY, Conseillère en formation <Pamela.VALCY@cnfpt.fr>
- CAUE - Claire TREPY, Responsable opérations <trep.c@caue971.org>

